



## Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/25644  
21 avril 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BOSNIE-HERZEGOVINE  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Les heurts qui se sont produits récemment entre l'Armée de la Bosnie-Herzégovine (ABH) et les forces du Conseil de défense croate (HVO) ont été exagérément grossis par des dépêches qui les ont présentés comme un conflit ethnique opposant les musulmans et les Croates.

Il ne s'agit pas d'un conflit de caractère ethnique. A l'origine de ces heurts, il y a l'embargo sur les armes imposé à la Bosnie-Herzégovine par la communauté internationale et l'impuissance de cette dernière à fournir une aide humanitaire appropriée à la population assiégée de la Bosnie-Herzégovine centrale.

L'embargo sur les armes prive les musulmans et les Croates des moyens de défense requis face à l'agression barbare perpétrée par la Serbie et le Monténégro. Cet embargo et le manque de vivres ont pour effet de mettre aux prises des voisins qui se disputent de maigres ressources.

Il n'y aurait jamais eu de conflit entre les responsables locaux, si les deux armées avaient disposé des moyens de défense appropriés et si la population de la Bosnie-Herzégovine centrale avait reçu l'aide humanitaire requise.

Par ailleurs, je suis en mesure de vous annoncer que le calme est revenu aujourd'hui sur le plan militaire, les responsables des deux côtés ayant pris des mesures concrètes efficaces en vue de répartir les maigres ressources disponibles. Malgré les heurts survenus ces deux derniers jours, l'alliance entre l'ABH et le HVO sera fermement maintenue.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur et Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY

-----